



Concours de poésie de CLOHARS FOUESNANT

Thème : *La Grâce*
11 mars – 21 avril 2024

RÈGLEMENT

Le concours annuel de poésie organisé par la commune de Clohars-Fouesnant se déroulera en 2024 encore sous les auspices de la manifestation nationale **Le Printemps des Poètes** qui célèbre cette année **La Grâce**.

La commune propose ce thème à tous ceux qui sont intéressés à participer au concours, adultes, mais aussi enfants et adolescents. Le concours consiste à écrire un poème ou un texte en prose **sur le thème de la Grâce**. Le texte sera rédigé sur le seul recto d'une feuille A4. La présentation est libre.

Le texte, ainsi que le bulletin d'inscription (**obligatoire et dûment rempli**) seront envoyés **uniquement en ligne**, en cliquant sur le lien suivant : <https://forms.gle/XMofJp6NEVbKxNY5A>

ou en scannant le QR code suivant :



Trois catégories sont ouvertes :

- enfants jusqu'à 11 ans ;
- adolescents de 12 à 17 ans ;
- adultes.

Le texte sera signé d'un pseudonyme, signifié sur le bulletin d'inscription.

Tout texte à connotation raciste ou pornographique sera éliminé.

Les poèmes gagnants, suite à la délibération du jury seront publiés sur le site Internet de la commune et dans le bulletin municipal, Keloù.

La date limite pour le retour des textes est fixée pour **le dimanche 21 avril 2024**.

Les lauréats seront dévoilés à la fin du mois de **juin 2024**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter par mail la commission Culture de la commune à l'adresse concoursdepoesieclohars@gmail.com